



L'an deux mille vingt-deux, le treize octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le six octobre, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Pascal Pochat-Baron, Maire.

**Présents :** Pochat-Baron Pascal, Maire ;

**Adjoint au Maire :** BOCHATON Maryse, CHENEVAL Jean-Pierre, GOY Francis, GRILLET Corinne, LABAYE Josette, SECCO Laëtitia, VIGNY Gérald

**Conseillers municipaux :** CAMUS Isabelle, CENCI Antoine, CHARBONNIER Virginie, CHEMINAL Joëlle, DEVESA Marie, LAVERRIERE Magali, MACHERAT Martial, MOENNE Monique, PELLET Sébastien, PILLET Isabelle, STAROPOLI Michel, VAUR Florence

**Absents représentés :** Pouvoir de GAVARD-PERRET Alexandre à GRILLET Corinne ; de GERNAIS Benjamin à DEVESA Marie ; de LAOUFI Nadia à VIGNY Gérald ; de MILESI Gérard à Pochat-Baron Pascal ; de PAGNOD Pascale à PILLET Isabelle ; de VALENTIN Pierre à GOY Francis ;

**Absents excusés :** ROCHAT Virgile

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.  
Madame Josette LABAYE est élue secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 27
Présents : 20
Représentés : 6
Votants : 26
Absents : 1

Délibération n° D2022\_079 – FINANCES

**Détermination d'un montant de loyer - Logement d'urgence du temple**

Afin de permettre une meilleure réactivité en cas de nécessité, Monsieur le Maire propose de définir un montant de loyer pour le logement d'urgence du temple. Ce montant serait établi charges incluses, pour éviter les délais liés aux différents fournisseurs.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **FIXE à 400 €/ mois le montant du loyer du logement d'urgence du temple, charges incluses.**

VOTE	POUR	26
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
Adopté à l'unanimité		

Ainsi fait été délibéré

Les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour Extrait conforme

Le Maire,  
Pascal Pochat-Baron



La secrétaire de séance  
Josette Labaye

Certifié exécutoire

Télétransmission sous-préfecture le 14/10/2022

Publication en ligne le 17/10/2022

Pour le Maire et par délégation,

La Directrice Générale des Services

Pascale Grandgirard

